

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 02 Avril 2024 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation** : 26 Mars 2024. **Présents** : AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole ; CAILLOT Daniel, CHARLOT Alexandre ; CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, HOURCABIE Guy, JAMET Christine, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal ; VENUAT Eric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés** : BARBIER Roger (pouvoir à Colas D.); DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Monnette JM.), LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), LEROY Anne (pouvoir à Venuat É.), LOUHET Damien (pouvoir à Gateau M.), MARTIN Michel (pouvoir à Roy R.), MOREAU Alain, ROLLIN Philippe (pouvoir à Bernard C.), **Absents** : BOUILLON Sandra, BOUZOUA Yasmina, FONGARO Laurent ; GIRARD Pascal, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, SAURAT Jean-François ; **Secrétaire de séance** : COLAS David **En exercice** : 44. Présents : 27. Votants : 34

7. Affaires financières - Affectation des résultats de fonctionnement 2023 - CCSN

➤ Budget Principal (n°29000)

Compte tenu des résultats constatés faisant apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 3 103 606,22 € comprenant l'excédent de fonctionnement de 3 102 716,40 € du budget CCSN et l'excédent de fonctionnement de l'ex Sictom Avril Fleury Luthenay de 889,82 €
- Un excédent d'investissement de 566 745,04 € comprenant le résultat 2023 d'un montant de 567 728,06 € – 983,02 € correspondant au déficit de l'ex Sictom Avril Fleury Luthenay

Et compte tenu des restes à réaliser, de 501 075,07 € en dépenses et de 343 939,87 € en recettes.

Madame la Présidente demande au Conseil Communautaire **d'affecter le résultat de fonctionnement constaté en**

- Résultat de fonctionnement reporté pour 3 103 606,22 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 02 Avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 04/04/2024
Et de la publication le 04/04/2024

La Présidente

La Présidente,

R. ROY